

## Comment combat-on le néolibéralisme ?

La démocratie élargie — Partie III

Johannes Mosmann

Pour le libéralisme, la collectivité n'est pas le résultat d'un vouloir conscient de vivre ensemble en commun, mais plutôt celui d'actes isolés dépourvus en soi d'intention. En face de lui se trouve le démocratisme qui veut construire des collectivités à partir d'idées humaines. Pour celui-ci, les actions individuelles deviennent seulement des éléments d'une totalité sociale au moyen des idées déterminées qui les associent en commun et les réunissent ensemble. En lieu et place du « mécanisme du marché », ressenti comme naturel, apparaît ici l'idéal humain qui est imposé, avec l'appui du pouvoir d'état et aussi à l'égard de minorités qui se combattent. Les deux camps peuvent s'appuyer avec leur opinion sur des faits concrets observables. Des institutions sociales comme les Droits de l'Homme, la propriété ou l'assurance sociale, sont des produits incontestables de l'esprit humain et sont redevables de leur efficacité au pouvoir de l'état. Le démocratisme, dès qu'il se tourne sur les contextes économiques, se heurte pourtant à une frontière naturelle. Ici s'opposent à sa revendication d'universalité, les instincts économiques acculés aux nécessités de reconnaître la fécondité d'une liberté individuelle. Il se peut que la compréhension intellectuelle, entraînée aux procédures de formation du jugement et de votation, refuse aussi que des processus économiques ne puissent pas être régulés de manière démocratique — pourtant les besoins corporels ont leur propre langage. Le revenu de tout individu dépend de manière primaire de savoir si les divers groupes de denrées font l'expérience des valeurs dans leur rapport réciproque, par lesquelles peuvent être assurés les besoins des consommateurs comme aussi les revenus des producteurs. De manière secondaire, il s'agit de savoir si des entrepreneurs capables en arrivent à la situation de réaliser leurs impulsions individuelles au moyen du capital, c'est-à-dire d'organiser des processus de travail et d'être « innovateurs ». Pourtant ni la valeur des denrées, ni les besoins et facultés ne reposent sur des décisions démocratiques. L'économie ne cesse de heurter les êtres humains sur le fait qu'elle obéit à ses lois propres qui ne peuvent être démocratiquement concoctées ni décidées ou même imaginées d'une autre manière. La reconnaissance de ce fait concret conduit à ce que la démocratie est représentée à l'intérieur d'un ordre supérieur qui de son côté ne tolère pas de processus démocratiques. Une démocratie est donc bornée par le marché dans une « économie de marché ». Ou bien, dans la perspective du marché : la démocratie peut purement et simplement mettre à disposition des « cadres de régulation » juridiques pour un « libre jeu » des forces du marché.

Le dualisme entre collectivité démocratiquement édifiée et lois économiques objectivement données, trouve une expression théorique dans le néolibéralisme. Son histoire commence en 1937, avec la publication de l'ouvrage *The good Society* qui fut très lu aux USA, presque inconnu nonobstant en Allemagne, de Walter Lippmann.<sup>1</sup> Celui-ci, à l'époque directeur du *Council for Foreign Relations*, y critique le *laissez-faire* [en français dans le texte et donc très « révélateur », *ndt*] du libéralisme. Selon lui, par son mépris de ses conséquences sociales, ce dernier a provoqué le totalitarisme en Europe et s'est ainsi supprimé lui-même. Si tant est qu'une société libre doive être de nouveau possible, alors le libéralisme doit être relié à un ordre juridique démocratiquement légitimé. Lippmann veut restreindre la liberté du capital, interdire des gains retenus des sociétés par actions et les trusts financiers et rendre légalement difficile l'installation de monopoles et recommande une « politique qui veille à ce que les gros revenus soient redistribués au moyen d'impositions drastiques et abruptement échelonnées sur les revenus et les successions. »<sup>2</sup> Il renvoie aussi à un problème qui, aujourd'hui, revient à la conscience en relation avec la numérisation : « Personne ne peut rabrouer aujourd'hui un être humain qui haït la machine qui lui dérobe son pain et le seul et unique travail qu'il a appris à faire. » En correspondance à cela, on exige une assurance sociale « pour apporter un soutien aux victimes du progrès ». <sup>3</sup> L'ouvrage rencontra un grand intérêt chez les économistes dans le monde entier. Un an après, 24 hommes jeunes se rencontrent à Paris avec Lippmann pour débattre de ses thèses lors d'un *Colloque Walter Lippmann*. Deux d'entre eux, Alexander Rüstow et Wilhelm Röpke, devaient par la suite entrer dans l'histoire comme les pères fondateurs de l'économie sociale de marché. Lors de ce colloque, diverses appellations furent discutées : « libéralisme social », « Libéralisme de gauche » ou « néocapitalisme ». Rüstow finit par imposer la synthèse à partir de l'ordre économique libéral et « l'état fort » doit s'appeler, selon lui, « néolibéralisme ». D'après Rüstow, qui rédigea la préface de la traduction

<sup>1</sup> Traduit en allemand comme : Walter Lippmann : *Die Gesellschaft freier Menschen* [La société d'êtres humains libres, Bern 1945.

<sup>2</sup> Voir à l'endroit cité précédemment, pp.285 et suiv. & p.301.

<sup>3</sup> Voir à l'endroit cité précédemment, p.297.

allemande de l'ouvrage de Lippmann, il faut s'efforcer au « renouveau du libéralisme de fond en comble, un renouveau qui prenne pleinement en compte aussi en particulier toutes les objections et exigences justifiées du socialisme ».<sup>4</sup>

Quinze de ces membres présents au colloque fondèrent ensuite, en 1947, la « *Mont pèlerin Society* », la première *Think-Tank* néolibérale « mère », dont 83 autres « filles » devaient ensuite naître. Leur réseau ne défend aujourd'hui aucune idéologie homogène mais englobe des tentatives diverses d'indiquer à chaque fois la relation entre les deux faits concrets qui renvoie respectivement au démocratisme ou au libéralisme. Certains néolibéraux ne veulent plus d'état, d'autres au contraire plus de marché. Mais supprimer l'état social, comme beaucoup le croient encore, personne ne le veut ; même le « fondamentaliste le plus radical du marché » parmi eux, Friedrich August von Hayek, exige une « revenu minimum garanti »<sup>5</sup>. Les critiques du néolibéralisme se focalisent unilatéralement sur ceux-là qui défendent des manières de voir plutôt libérales — et ne voient pas qu'ils se meuvent avec cela eux-mêmes à l'intérieur de la dialectique néolibérale du marché et de l'état. Soit disant à l'encontre les thèses des néolibéraux, ils réclament qu'à l'état revienne le soin de veiller à l'équité et de recueillir les victimes de la « main invisible », au moyen de prestations sociales. Or cela protège nonobstant l'économie de marché de d'interventions révolutionnaires ou totalitaires sur la sphère d'action de la « main invisible », et ce n'est pour cette raison, aucune exigence de fond, de la plupart des penseurs néolibéraux.

### **La couverture des loyers**

« Le mot « libéral » peut éventuellement tomber dans l'oubli, ceux-là qui se désignent libéraux peuvent possiblement se retirer et sombrer dans un silence honteux, » pensait Walter Lippmann en 1937, « malgré cela, les nécessités de la manière de produire forceront les êtres humains à redécouvrir et mettre en place les préceptes de base d'une société libérale. C'est l'enseignement de l'expérimentation russe. »<sup>6</sup> Celui qui ne peut pas apporter la preuve de ceci par un cheminement idéal en sera instruit, qu'il le veuille ou non, par les faits concrets. Comme exemple actuel, que soit choisi ici ce qu'on appelle en ce moment l'encadrement législatif du loyer. Le 22 octobre 2019, le Sénat berlinois mit en oeuvre la « loi pour une nouvelle réglementation des prescriptions légales limitant les loyers ». Celle-ci limite les plus hauts loyers à un prix au mètre carré situé entre 3,92 et 9,80 €, et cela selon l'année de construction et le confort.<sup>7</sup> Les électeurs en sont enthousiastes, ne présumant-ils pas en effet pouvoir directement déceler l'efficacité de la loi à leur porte-monnaie ? Pourtant, en cela ils font alors leur compte sans intégrer le réalisme de l'économie.

Les coûts de construction se situent actuellement en moyenne à 3 000 € au mètre carré et donc la construction d'une habitation de 100 mètres carrés coûte 300 000 €. La rénovation d'un bâtiment ancien peut s'avérer plus propice, mais aussi plus chère. Les spécialistes l'estiment en valeur moyenne à 75% du coût d'une construction neuve. Selon la nouvelle loi sur le loyer, un Euro seulement [au mètre carré, *ndt*] dans le loyer est « mis de côté » pour la financer rénovation de fond. Dans le cas favorable de la rénovation d'un logement de 100 mètres carrés, équivalant à 50% du coût d'une construction neuve, cela représente encore 150 000 €. Or cela doit encore être re-financé sur les loyers. Sur un laps de temps de 30 ans, cela signifie un relèvement du loyer de 4,16 € plus les intérêts par mètre carré — et ceci alors que la société de construction n'a encore gagné aucun cent dans l'affaire pour l'instant. C'est vrai que l'on peut encore exiger de faire entrer ces 4,16 € dans les loyers actuels, puisque celui-ci représente sans plus une « revenu improductif ». Si un logement coûte, avant restauration, 7 € par mètre carré, le loueur, selon la loi, peut demander un Euro de coût de restauration et en apporter lui-même 3,16 €. Son revenu improductif présumé se réduirait alors à 3,84 € — quoi qu'il en soit encore, un gain net. Mais premièrement, les sociétés de construction de logements produisent foncièrement une prestation qui doit être compensée. Deuxièmement, le loueur doit former entre autre des réserves en vue de l'entretien du logement. Troisièmement, il y a ce qui est de reste, ensuite éventuellement encore en tant que revenu improductif, en règle générale fermement planifié dans toutes les règles de l'art, par exemple pour l'amortissement des crédits — ou bien pour le financement de nos rentes de gestion.

<sup>4</sup> Alexander Rüstow : *Die Religion der Marktwirtschaft [La religion de l'économie de marché]*, Berlin 2009, p.50.

<sup>5</sup> C Voir Alexander Auguste von Hayek : *Recht, Gesetzgebung und Freiheit [Droit, législation et liberté]* — Vol. 2 : *L'illusion de l'équité sociale*, Landsberg a. L. 1981, p.122.

<sup>6</sup> Walter Lippmann : *op. cit.*, p.276.

<sup>7</sup> [www.berliner-zeitung.de/politik-gesellschaft/mietendeckel-entlastet-berliner-mieter-um-25-milliarden-euro-li.2072](http://www.berliner-zeitung.de/politik-gesellschaft/mietendeckel-entlastet-berliner-mieter-um-25-milliarden-euro-li.2072)

On peut-il est vrai remettre en question la génération de revenu improductif dérivée du système de crédit et des rentes. On peut aussi questionner les prix de la construction et les apurer au sein d'associations économiques, comme cela fut expliqué dans l'article du numéro précédent de cette revue et tendre à les rendre conformes à la vie. Cela doit justement aussi avoir lieu. Faire disparaître les causes économiques premières et au lieu de celles-ci, décider démocratiquement un résultat désiré, mène par contre à une catastrophe sociale. Car tout d'abord, la fixation des prix des loyers par l'état, conduit à l'arrêt de la construction. Les anciens logements sont laissés à l'abandon et on n'en construit plus de nouveaux [Or, quand le bâtiment va, tout va ! (attention, seulement dans le système actuellement en place), *ndt*]. En outre, étant donné que le sénat de Berlin a oublié d'inclure les loyers industriels, la pression se déplace par-là. Dans Berlin, ceux-ci ont augmenté en moyenne de 27 € au mètre carré, 50 € n'étant pas une rareté. Or seules des industries déterminées peuvent payer cela dans ces conditions. La montée des loyers industriels sera par ailleurs répercutée sur les prix des denrées via les consommateurs. Ce que ceux-ci économiseront en loyer, ils le rendront donc en un autre endroit. Les perdantes sont les nombreuses petites entreprises industrielles et autonomes, mais aussi, par exemple, le système éducatif. C'est pourquoi les fondations de nouvelles écoles libres sont de ce fait devenues presque impossibles à Berlin — et en considération des 26 000 places scolaires manquantes dans la capitale, c'est un désastre. Dans le même temps, le sénat aide à la fondation des écoles propres avec au moins 5,5 milliards d'Euro et paye chaque loyer, ce qui augmente encore le prix. Si à présent le sénat se met à couvrir les loyers industriels et les installations culturelles, le capital se déplacera de nouveau sur d'autres domaines. Dans le même temps, l'économie s'effondre puisque le système de crédit s'écarte justement avant tout de la valeur présumée des biens-fonds. Bien entendu on n'en viendra pas jusque-là, parce que les forces libérales, en considération de ce scénario se renforceront. Cela veut dire qu'on mettra fin à l'expérimentation après quelques années, ce qui mènera de nouveau à une explosion du prix des loyers. Le succès de cette présumée politique « de gauche » consistera seulement et uniquement à la mise en doute de celle de droite sur un revenu improductif en l'ayant fait devenir, pour longtemps, un thème stigmatisé par un tabou traumatique.

### **Surmonter la conscience politique**

Comme le montre l'exemple précédent, l'ordre supérieur qu'esquisse le néolibéralisme, n'est pas une chimère mais un fait qui ne cesse de se re-démontrer chaque jour. Il se peut que la démocratie pose des conditions d'encadrement pour la libre économie. Mais si elle va trop loin en cela, elle sera renvoyée dans ses limites par le marché. Le néolibéralisme est donc un pur résultat d'observation. Toute agitation contre lui est parfaitement insensée pour cette raison. L'observation concrètement juste de Lippmann peut être complétée autour d'une autre observation également concrète. Le porteur du prix Nobel, Milton Friedman, écrit au sujet de la « découverte » du néolibéralisme : « *C'était à l'époque une réflexion sensationnelle et cela le reste aussi maintenant, qu'un ordre économique puisse naître en tant que conséquence non intentionnelle des activités de nombreuses personnes, dont chacune recherche individuellement son propre avantage.* »<sup>8</sup> La conscience de l'individu se restreint donc à son espace intérieur subjectif, l'examen attentif entre besoin de consommation et disposition de production. Avec cela on se trouve totalement en dehors de la vie économique laquelle, pour sa part en effet, est un contexte d'ensemble de relations inter-humaines. Cela étant si l'on veut configurer un contexte social, dont la conscience personnelle est ainsi « débranchée », on doit par conséquent l'approcher de l'extérieur. On doit extérieurement fixer des règles pour le comportement d'un individu qui ne peut pas s'orienter de lui-même sur le bien commun. L'état construit dès lors des institutions pour placer la présumée nature « économie » au service des buts humains. Or un tel tableau ne « colle » qu'aussi longtemps que les participants au marché ne communiquent pas entre eux. Dans l'instant où ces derniers s'associent, les conditions préalables se modifient desquelles partent de la même façon le libéralisme, le néolibéralisme et le démocratisme. C'est dans la communication et non pas, par exemple, dans le pouvoir de l'état que repose cachée, la véritable puissance économique. Ce n'est pas un hasard si *Amazon*, le plus puissant consortium du monde se fonde là-dessus, en s'en emparant et en mettant en valeur la relation entre producteurs et consommateurs — mais justement *Amazon* fait cela à l'exclusion des producteurs et des consommateurs. Ici fut déjà esquissée la manière dont l'individu, à l'encontre de son espace intérieur subjectif, peut permettre, au travers d'une association des branches économiques de contribuer ainsi activement à configurer l'économie.<sup>9</sup> Cet ordre supérieur, que le néolibéralisme décrit, n'est donné qu'à la condition justement que les êtres humains vivent à fond par le référendum, l'élection ou la

<sup>8</sup> Milton Friedman : *Chancen, die ich meine [Des chances, que j'ai en tête]*, Francfort-sur-le-Main 1980, p.26.

<sup>9</sup> Voir Johannes Mosmann : *Les causes premières cachées du changement climatique*, dans *Die Drei* 12/2019, p.26 [Traduit en français, et disponible sans plus auprès du traducteur, *ndt*]

manifestation, leurs impulsions sociales. Pour cette disposition de conscience, l'économie s'exclut comme un jeu de main invisible. Ce n'est que si ensuite, les êtres humains requièrent de l'état la protection du climat, la disposition de logements qui restent accessibles à l'achat etc., que le néolibéralisme a raison. Les êtres humains pourraient aussi surmonter la « conscience politique ». Ils pourraient percer à jour l'impotence générale de la démocratie sur le domaine économique et pour cette raison, s'efforcer d'aller libérer totalement l'économie des griffes de l'état. Au lieu d'en appeler à de nouvelles lois, ils pourraient suivre la logique de l'économie et s'associer entre eux. Alors les faits concrets n'existeraient plus sur lesquels le néolibéralisme fonde sa puissance. Pour en arriver à une meilleure compréhension, je voudrais présenter à cet endroit un exemple concret, tirée de ma vie personnelle. Celui-ci ne souhaiterait être compris, non pas comme une tentative de solution, mais plutôt comme une prudente indication signalée sur le principe d'une économie comprise en étant légitimée par « en bas ».

### **L'exemple « hessnatur »**

La famille de ma compagne achetait une grande partie de ses vêtements chez *hessnatur*, un fabricant de textiles écologiques. La firme fut fondée par un anthroposophe qui la vendit en 2000 au consortium *Arcandor (Karstadt)*. À la suite de la faillite de *Karstadt*, en 2009, les sociétés affiliées furent vendues au détail, parmi lesquelles aussi *hessnatur*. Comme acheteur il y avait en discussion le *private-equity-fonds* [émetteurs privés de capitaux (rien à voir avec de l'équité là-dedans, le terme est trompeur, c'est une *blague* terminologique et linguistique « à l'anglaise » !, *ndt*), *Carlyle*, à l'époque propriétaire de *United Defense* l'un des plus grands consortiums d'armement du monde. Les collaborateurs de *hessnatur* s'opposèrent à la reprise, en particulier le membre du conseil de gestion, Walter Strasheim-Weiz. Ceux-ci fondèrent une coopérative et furent en mesure d'apporter plus de capital — au moyen de mises de fonds des clients de *hessnatur* — qu'en avait offert *Carlyle*. Effrayé par l'attention du public attirée sur cette affaire, *Carlyle* se retira. Néanmoins, le président du comité de direction de *Karstadt*, Marc Sommer, n'imaginait pas du tout remettre la gestion de la firme aux mains des collaborateurs de celle-ci.<sup>10</sup> — Dans cette situation, je fis connaissance du président du comité de direction et fut profondément impressionné par son combat. Au travers de conversations avec d'autres clients de l'entreprise, la question s'éveilla en moi de ce que l'on pouvait faire pour aider les ouvriers. Andreas Schurack, lui-même un client de *hessnatur* et moi-même, fimes des recherches à ce moment-là à l'*Institut pour la Dreigliederung sociale* auprès de Sylvain Coiplet au sujet de questions économiques.<sup>11</sup> Conformément à l'état de nos connaissances, nous répondîmes que l'équivalent de la loi dans le domaine économique c'est le contrat. La valeur qui doit être ici vendue à un *private-equity-fonds*, consiste exclusivement dans un contrat, qui se réalise toujours lorsque les clients achètent. C'est là un fait concret qui bien entendu n'est pas consciemment formulé. Les clients pouvaient donc venir en aide aux ouvriers en communiquant simplement ce fait. En correspondance à cela nous mîmes en place un site *web* sur lequel les clients s'inscrivent et reconnurent en outre qu'ils voulaient acheter des denrées déterminées chez *hessnatur*.

Un *private-equity-fonds* eût pu ainsi en conclure que les clients ne voulaient pas entrer dans un telle obligation avec lui. Malgré cela, Sommer vendit *hessnatur*, en juin 2012 au *private-equity-fonds Capvis* et devint lui-même le nouveau chargé d'affaire. Il arriva ce qui devait arriver : de nombreux clients ne commandèrent plus, les gains s'effondrèrent de 45%.<sup>12</sup> Peu après, une action en dissuasion me parvint à la maison — Sommer avait chargé le cabinet *Allen & Overy*, l'un des plus gros cabinets d'avocats du monde de procéder juridiquement à l'encontre de Schurack et moi. Nous étions tout d'abord censés payer 200 000 €. Quel ersatz de dédommagement serait finalement demander, on ne peut encore le prévoir. Jakob Janitz du cabinet *Barkhoff & Partner* prit notre défense. S'ensuivit une confrontation d'usure des nerfs qui finit par un arrangement. Entre temps, *Capvis* parvint nonobstant à briser la solidarité parmi les collaborateurs de *hessnatur*. Quelques collaborateurs de *hessnatur* furent « virés » [guillemets du traducteur] parmi lesquels le président du comité de gestion, mais qui s'arrangea du reste avec le nouveau propriétaire. La coopérative renonça.

<sup>10</sup> [www.dreigliederung.de/themen/hessnatur](http://www.dreigliederung.de/themen/hessnatur)

<sup>11</sup> Au sujet de l'*Institut pour la Dreigliederung sociale* et au sujet de ses propositions, voir [www.dreigliederung.de](http://www.dreigliederung.de)

<sup>12</sup> [www.dreigliederung.de/news/12083101](http://www.dreigliederung.de/news/12083101)

[On mesure ici le futur « margoulinisme » du « bio » qui va se déchaîner bientôt en France entre toutes ses sociétés qui se bouffent les unes les autres, sans compter les scandales alimentaires afférents qui ne manqueront pas d'éclater, *ndt*]

## **Un penser pratique**

Nous étions deux, or nous ne fîmes rien d'autre que de rendre visibles des relations entre consommateurs et producteurs en ce qui concerne une seule firme — et ceci avec des moyens excessivement modestes. Étant donné que nous ne disposions pas des données des clients, nous ne pûmes atteindre qu'une infime partie de la clientèle pour pouvoir attirer l'attention sur la situation des ouvriers. Or ceci seulement modifia pourtant déjà fondamentalement les faits économiques concrets pour l'investisseur *Capvis*. Attendu que nous n'étions que deux et que la communication entre clients et ouvriers n'eût pas dû être d'abord mise en place par nous ; attendu que la communication était partout donnée, parce qu'en tant que consommateurs, nous articulions nos besoins et que nous associons avec les ouvriers par des représentants correspondants, lesquels de leur côté se solidarisaient en reprenant la firme ; et attendu que nous ne réalisâmes de cette façon qu'un rudiment de s'abandonner à la logique singulière de l'économie, au lieu d'exiger « plus de démocratie » [*Mehr Demokratie* est aussi une ONG qui milite pour la démocratie directe (voir : <https://www.mehr-democratie.de>), *ndt*] — que survint-il donc ?

Le seul reproche à demi-justifié pourrait se référer au droit de la propriété. L'exemple ci-dessus semble en effet montrer que contre la puissance du capital à la fin des fin, pourtant cela n'avance à rien. Or effectivement, il se révèle quelque chose d'autre : si les ouvriers de *hessnatur* eussent résisté ensemble, au lieu de se laisser diviser, la firme serait aujourd'hui encore entre leurs mains. Eu égard à la démission du président du conseil de gestion, ils eussent pu débrayer. Pour *Capvis*, c'eût été alors une question de logistique, mais aussi en considération de l'effet médial que cela eût entraîné, il eût été à peine possible de les congédier et de retrouver de nouveaux collaborateurs aussi efficaces. Pourtant les ouvriers ont agi correctement, dans la mesure où sous les conditions actuelles, chacun doit penser de manière primaire à son propre revenu. Or le risque d'une perte de revenu disparaîtra, lorsque les ouvriers se réuniront pour reprendre la gestion pour toutes les branches et se mettront mutuellement en réseau. En se coalisant avec tous les autres ouvriers, ils maîtriseront alors pleinement le côté offre, car un travail pour un entrepreneur qui veut agir à l'encontre de leurs intérêts à eux ne sera plus offert. En lieu et place de la grève interne à la firme pour obtenir le relèvement des salaires, apparaît la reprise de la gestion de la mise à disposition du travail et de celle du poste de travail, la défense commune de l'ensemble des intérêts des ouvriers.

Si maintenant les unions d'ouvriers concluent en outre des contrats avec les unions de consommateurs sur l'écoulement des denrées, alors la puissance des possesseurs du capital d'aujourd'hui passe complètement aux mains des ouvriers et des consommateurs. Une possession de capital qui ne s'oriente pas sur les intérêts des ouvriers et des consommateurs devient ensuite sans valeur. Au lieu de la « main invisible », c'est à présent la **communication** entre producteurs et consommateurs qui détermine la direction du flux de capital. Un investissement dans une entreprise dont les produits ne sont pas demandés et pour lesquels personne ne travaille, serait insensé. Le propriétaire du capital devra dès lors de son côté craindre pour son revenu, dans la mesure où celui-ci n'est pas fondé sur une production/prestation. La pensée libérale de base que l'individu doit pouvoir déployer ses facultés par la libre disposition du capital, serait pour la première fois réalisée, si la possession du capital dépendît de cette manière effectivement de la reconnaissance des facultés particulières de chaque individu.

## **Le bras militaire de la main invisible**

Non seulement Lippmann critique l'économie planifiée dans le socialisme et le national-socialisme, mais encore dans le « collectivisme tempéré » du système démocratique. Il refuse tout entrée du pouvoir d'état dans les intérêts du revenu. Il est ici foncièrement conséquent en ayant à l'œil non seulement les situations professionnelles isolées, mais encore les sociétés de capital. Il veut stopper les revenus sans production/prestation ou improductifs, — à savoir ceux obtenus par des moyens juridiques, comme le monopole, les protections douanières ou les salaires tarifés provoquant des excédents de recettes. Car un état social n'intervient jamais pour le bien commun en vérité, en raison de la complexité des contextes économiques, mais toujours seulement pour défendre des « amoncellements d'intérêts » : « *Si nous examinons ces mesures en détail à la loupe, alors nous constaterons qu'elles ne sont pas alléguées à partir des fermiers ou à partir des ouvriers dans leur collectivité, mais à partir de groupes d'intérêts particuliers parmi le monde agricole ou parmi le monde ouvrier* ». Lippmann donne ainsi à réfléchir : « *Du jour où les états modernes ne concédèrent plus à personne aucune prérogative particulière au principe de Jefferson, ils ont renoncé et ce sont condamnés par cela à garantir à tout un chacun un privilège* »

*singulier.* »<sup>13</sup> Tout privilège pour n'importe quel autre groupe est en revanche un désavantage, de sorte que ceux-ci ont tenté pareillement à atteler la puissance de l'état à leurs intérêts. Ainsi la société s'effondre dans un combat de partage autour de l'asservissement du monopole du pouvoir. Cela conduisit d'une part, à la formation d'une élite politique et financière, d'autre part, à la guerre : « *Le conflit interne des peuples [dans la lutte pour les privilèges] s'est métamorphosé en un conflit mondial pour le nouveau partage de la puissance nationale et les prérogatives parmi les peuples isolés* ». <sup>14</sup>

Lippmann ne perçoit assurément pas complètement à jour la problématique de la propriété et de la dépendance salariale dans lesquelles on va encore entrer ici. Peut-être ne les effleure-t-il qu'en étant parfaitement conscient de rester à la surface. La problématique fondamentale d'un état social se laisse nonobstant à peine esquisser de manière pertinente. À partir d'un certain point, le combat interne de partage ne peut seulement être satisfait que si l'état social le prolonge par une victoire dans la lutte pour des privilèges nationaux dans leur ensemble. Mais cela veut dire la guerre. Des états tombent toujours ensuite dans des conflits guerriers entre eux, s'ils font face à leurs citoyens, non pas en tant que représentants du droit universel humain, mais plutôt en tant qu'avocats des intérêts économiques ou d'un ordre spirituel-culturel [dans la pire version « idéologique », *ndt*] du pays. L'état américain des USA, par exemple, doit le plus possible endiguer les relations commerciales entre Allemands et Russes en considération du bien être de ses propres citoyens. C'est pourquoi le gazoduc *Nordstream 2* devient politique. Étant donné que la Russie pourrait ainsi contourner l'Ukraine et donc échapper au chantage, ce pays-ci [l'Allemagne, *ndt*] voit se dévaluer partiellement toute tentative d'intervention occidentale en Ukraine sublimée comme un soulèvement populaire. Cela conduit à des discordances entre les gouvernements fédéraux allemand et US. En correspondance à cela l'UE a récemment voté une nouvelle « directive-gaz », au désavantage du fournisseur russe *Gazprom*.<sup>15</sup> Ce que l'état allemand aurait à faire dans l'intérêt du bien-être de ses citoyens, il est plus difficile d'en juger. Il semble tomber sous le sens pour le moins dans le domaine existentiel de l'économie énergétique de devenir le plus possible indépendant des USA et des états arabes producteurs de pétrole. Mais ensuite la question se pose de savoir comment le gouvernement US réagirait et quelles conséquences cela entraînerait pour « l'état du lieu » économique qu'on appelle « Allemagne ». Son gouvernement fédéral procédera donc pour le moins sur deux voies et en outre tentera d'affamer les citoyens de la Russie, en prenant part aux sanctions économiques. Dans un certain sens, la démocratie « gouverne » donc foncièrement l'économie. À cette occasion, elle ne peut user que du moyen dont elle dispose : le monopole du pouvoir d'état et « l'autorité d'état » qui en dérive. Dans l'intérêt du bien-être de ses citoyens, l'état social forme ces fronts-là, ces alliances et ces conditions préalables géopolitiques qui lui permettent de faire en sorte que la « main invisible » vienne lui servir les plus gros morceaux du gâteau à son propre domaine étatique.

Et parce que cela fait des états les avocats des intérêts nationaux culturels et économiques, l'époque des états sociaux ou des états providences fut donc la plus sanglante jusqu'à présent de l'histoire de l'humanité. Dans le même temps, le pouvoir d'état en reçoit de ce fait un alibi convaincant pour pénétrer de plus en plus à l'intérieur de la vie culturelle et de la vie économique. Pour la protection de la « communauté des valeurs des libertés démocratiques », il va de soi que la liberté d'opinion doit être limitée et l'investisseur américain préféré avant celui chinois. Dans l'intérêt du bien-être de ses citoyens, l'Allemagne doit rester « concurrentielle », ce qui à son tour motive la mise en tutelle de la vie spirituelle par l'état. : les élèves doivent se voir conduits le plus rapidement possible et au moindre coût sur le « marché du travail », la science doit assurer le « bon technologique en avant » et ainsi de suite. En édictant des lois scolaires et universitaires, en poussant à des installations « publiques » de radio-téléphonie ou en subventionnant certaines branches économiques, l'état lui-même fait une brèche dans l'espace juridique garantie par le pouvoir, il se fait l'avocat d'une opinion déterminée ou d'un intérêt économique déterminé et est sous ce rapport effectivement un état de non-droit — Bien entendu !, tout cela au nom du peuple, lequel peuple attend exactement cela de sa part quand bien même il ne pense pas jusque dans ses toutes ultimes conséquences son propre démocratismes.

<sup>13</sup> Walter Lippmann, *op.cit.*, p.296.

<sup>14</sup> À l'endroit cité précédemment, p.188.

<sup>15</sup> [www.manager-magazin.de/unternehmen/energie/nord-stream-2-kmegtgegen-neue-eu-gasrichtlinie-a-1279177;html](http://www.manager-magazin.de/unternehmen/energie/nord-stream-2-kmegtgegen-neue-eu-gasrichtlinie-a-1279177;html)

## **La société de production/prestation comme fondatrice de la paix**

Lippmann voit la seule et unique possibilité d'assurer la paix entre les peuples dans une économie, dans laquelle toute production/prestation réponde [à tout besoin réel et... *ndt*] à toute production/prestation et ou personne, pour autant qu'il/elle n'est ni malade ou pour d'autres raisons, n'est empêché(e) de travailler, ne puisse disposer d'un revenu au moyen d'un droit quelconque. Ce serait juste si cela était radicalement pensé. Or l'inventeur du néolibéralisme se cramponne encore lui-même à l'état. Il présuppose notoirement que la démocratie soit la seule et unique forme consciente de formation de communauté. Sous cette condition préalable, un renoncement à une immixtion étatique signifie la même chose qu'un renoncement à toute forme d'organisation sur le domaine économique. Or cela mène toujours à de permanentes sur-productions et sous-productions tout comme aux périls qui en découlent et provoquent les appels sans cesse à la protection de l'état. Si l'on ne trouve dans la manière associative de s'organiser, l'état sera toujours tenté de mettre son nez dans l'économie [pire, les « hommes d'état » resteront même formés, formatés et instruits régulièrement en fonction des intérêts particuliers de sectes économiques américaines du type de la *Trilatérale* et du *Skill and bones, ndt*]. Par ailleurs, Lippmann passe sans voir la pure manipulation des échanges de production/prestation par l'immixtion de l'état : la propriété commerciale. Généralement, on comprend certes sous le terme de propriété qu'un être humain dispose du libre usage d'un objet et peut empêcher d'autres de le faire. Ce serait dans l'esprit d'une société capitaliste de production. En général c'est autre chose qui se présente. La cause prend un caractère de réalité notoirement lorsqu'il s'agit d'un usage qu'en font les êtres humains dans chaque entreprise. Ces réels possesseurs ne sont pas protégés. Beaucoup plus souvent la protection de l'état passe au travers d'un tiers, qui ne prend pas du tout part au travail et qui donc ne veut pas du tout faire usage de la cause. Or celui-ci peut tirer ensuite un revenu improductif [parce qu'il ne correspond pas à la part prise dans la confection d'un bien strictement d'utilité économique, c'est donc un « parasite » du sens économique authentique, *ndt*] à partir des productions/prestations mêmes de celui qui participe effectivement à la création de valeur économique, parce qu'il en a appelé à l'état pour obtenir de celui-ci la propriété commerciale de ses intérêts de revenu à lui. Il s'ensuit que la valeur que connaît la production/prestation humaine et la manière dont les recettes peuvent être distribuées ensuite parmi les participants au marché, ne résulte plus d'un libre échange équitable, mais dépend de celui qui a mis le pouvoir d'état de son côté : l'un ne peut mettre dans le plateau de la balance que sa propre production/prestation, l'autre par contre, le « droit » à la base de ce travail. Ça, le directeur du *Council on Foreign Relations* le fait disparaître.

Ici, il est au contraire exigé que l'état se retire complètement de l'économie. Ensuite que sur le domaine économique, les êtres humains se tiennent les uns en face des autres avec les mêmes droits et puissent sur cette base négocier leurs comportements et relations les uns avec les autres. Quant à savoir quel revenu se trouve à la disposition de quelqu'un, si l'un ou l'autre mérite plus ou moins qu'un autre, cela ne dépendrait plus alors seulement de quelles productions/prestations il apporte pour la communauté et comment celle-ci en estime la valeur. Parce que du point de vue économique, tous les êtres humains sont dépendants les uns des autres, chacun devrait alors justement demander le revenu qui lui est nécessaire pour mener une vie dignement humaine. Il n'y aurait plus dès lors de production/prestation improductive que quelqu'un extorque à ses semblables sur la base d'un titre de protection d'état. Le directeur d'une entreprise aurait dès lors besoin de la reconnaissance de ces collaborateurs — seulement à partir du moment où lui-même est justifié à prendre une participation plus grande à ce qui est ainsi produit ensemble avec ses collaborateurs. Et celui qui ne veut pas travailler du tout et désirerait pour cela disposer d'un revenu qui ne correspond à aucune production/prestation, se voit alors contraint par la nécessité d'en rendre les raisons parfaitement compréhensibles à ceux qui produisent ce qui est nécessaire à la communauté. Une société de production/prestation pensée conséquemment à fond dans cet esprit serait effectivement la condition préalable pour une vie ensemble dans la paix.

**Die Drei 1 & 2/2020.**

(Traduction Daniel Kmiecik)